

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAUFOUR NOTRE DAME

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice LEBOUCHER, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 06 avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombres de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseillers votants : 14

Présents : Mr BOUVIER, Mme TREBERT, Mme TARNAUD, Mr JARDIN, Mr MOREAU, Mr BARRIER, Mr MAHE, Mr ORY, Mme BONNEFOY, Mme VIAUD, Mme CHABRUN, Mme BARCELO

Absentes excusées : Mr SIMON, Mme PERRICHET BAUDET donne procuration à Mme BONNEFOY

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie TARNAUD

Le compte rendu du 21 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

1/ Etablissement du montant du loyer de la MAM

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'en commission finances, il a été proposé un loyer de 600 € les 4 premiers mois (septembre, octobre, novembre et décembre) et ensuite 700 € à compter de janvier 2024. Proposition validée par le bureau et présentée à l'association Graines de malice.

Cependant l'association a fait une demande aux élus de pouvoir bénéficier d'une gratuité des 4 premiers loyers pour leur permettre de générer de la trésorerie.

Monsieur Le Maire a autorisé l'association à présenter leur demande à l'ensemble du Conseil Municipal.

Mme Jennifer BARCELO n'a pas pris part au débat ni au vote, elle quitte la salle.

Après avoir entendu la demande de l'association et après en avoir débattu, Mr Le Maire propose de voter à bulletin secret la possibilité d'octroyer un mois gratuit à l'association.

Résultat du vote :

Abstention : 2

Pour : 5

Contre : 6

Le Conseil Municipal informe l'association Graines de malice qu'il a été décidé de ne pas accepter de gratuité de loyer, l'association sera redevable du loyer dès l'entrée dans les locaux le 1^{er} septembre 2023.

2/ Convention de participation aux frais de fonctionnement de la bibliothèque de Trangé.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un grand nombre d'habitants de chaufour notre Dame fréquente la bibliothèque municipale de Trangé. Il est proposé une convention de participation financière proportionnelle au nombre d'adhérents et calculé sur le coût de fonctionnement n-1.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré :

Accepte de souscrire une convention de participation aux frais de fonctionnement de la bibliothèque de Trangé.

Autorise Le Maire à signer tous les actes et pièces consécutives nécessaires à l'exécution de la présente.

Délibération 202304D01

3/ Acquisition de terrains.

Suite à la délibération 202212D03, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'après signature du compromis de vente, la famille souhaite renégocier le prix.

Au vu des nouveaux éléments, la famille a fait une demande de renégociation, initialement toute la parcelle était en zone N (naturelle), l'instruction du dossier a fait apparaître une zone de 1 600 m2 en zone U mixte constructible.

Après échange avec le service des Domaines pour une estimation au plus juste des parcelles, Monsieur Le Maire propose de faire une offre à 50 000€ pour l'ensemble des deux parcelles. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

4/ Questions diverses

- Présentation du bilan 2022 et des prévisions 2023 du SIVOM du Bocage Cénomans par la coordinatrice territoriale Mme Devaux,
- Mr Leboucher informe les élus que Sarthe Habitat va inaugurer les logements sociaux du jardin du Plessis le mercredi 03 mai à 17h suivi d'un pot de l'amitié à la salle.
- Le 08 mai, Commémoration à la mairie puis au monument aux morts et messe à Trangé à 10h30.
- Rue de Fay, réunion publique le 25 mai à 20h à la salle communale.

Monsieur Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au mardi 23 mai 2023 à 20h30

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,

Mr LEBOUCHER Patrice	Mr ORY René	Mme PERRICHET-BAUDET Donne procuration à Mme Bonnefoy
Mr SIMON Jean-Luc Absent	Mr BARRIER Jean-Louis	Mr JARDIN Franck
Mme TARNAUD Stéphanie	Mr BOUVIER Sébastien	Mme TREBERT Marie-Laure
Mr MAHE François	Mme BARCELO Jennifer	Mr MOREAU Nicolas
Mme BONNEFOY Mélanie	Mme VIAUD Leslie	Mme CHABRUN Lucie